



Lisez encore mieux !

DIRECT NEWS

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GENERALES - ISSN : 2712-6897 - N° 1169 - LUNDI 8 JANVIER 2024 • PRIX : 100 FCFA

Dawul Coow.....

Déthié Fall peut bel et bien être candidat à la Présidentielle 2024. Malgré sa condamnation à 6 mois avec sursis, sa candidature n'est pas entamée. Il doit sa participation à l'article 31 du Code électoral.

PARTICIPATION À LA PRÉSIDENTIELLE 2024

- Le tribunal de grande instance de Dakar avait condamné le mardi 27 juin 2022 Déthié Fall à une peine de six mois de prison avec sursis pour avoir bravé une interdiction de manifester
- Ainsi, le juge l'avait condamné, en référence à l'article 95 du Code pénal
- L'alinéa 3 de l'article L31 dit ce qui suit : « N'empêchent pas l'inscription sur les listes électorales : les condamnations prononcées pour des infractions prévues aux articles 92 à 95 du Code pénal
- Si on se fie à son dossier en appel au numéro 0464 et du fait de l'article L31 du code électoral, il demeure électeur et éligible



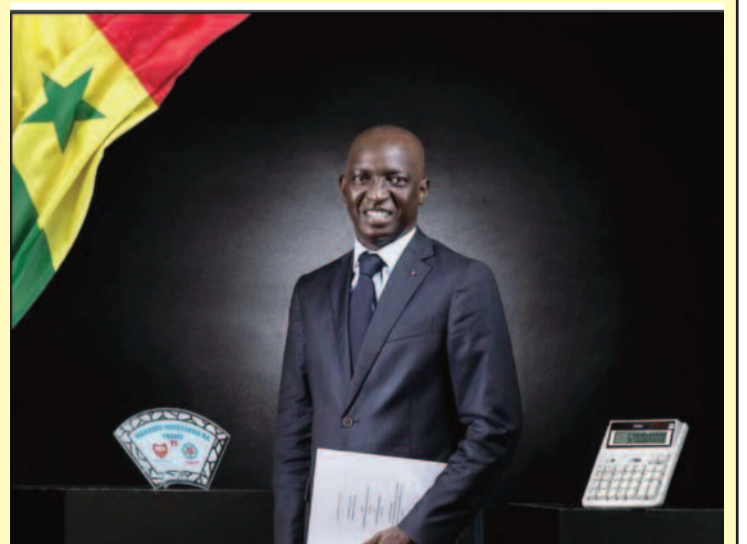
Page 3

DÉTHIÉ FALL SAUVÉ PAR L'ARTICLE L31

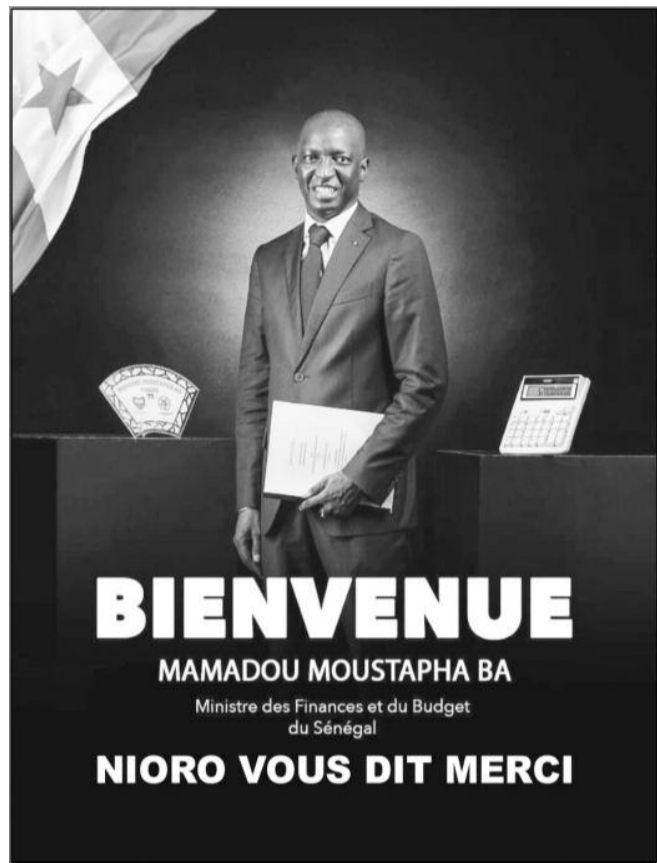
L'IEF DE NIORO FÊTE L'EXCELLENCE

Moustpha Bâ gâte les meilleurs élèves

P.2



L'ief de Nioro fête l'excellence : Moustpha Bâ gâte les meilleurs élèves



Sous l'égide du Ministère de l'Education nationale et de l'Inspection d'académie de Kaolack, l'Inspection de l'Enseignement et de la Formation de Nioro, en partenariat avec les institutions locales, acteurs sociaux a primé les élèves qui se sont le plus distingués au cours de l'année académique 2022/2023, tous les maires du département de Nioro étaient présents. Parrainé cette année par le ministre des Finances et du Budget, Mamadou Moustapha Bâ, cet évènement a permis à l'argentier d'inviter tous les acteurs du système éducatif à l' Excellence. Avec la claire conscience que l'excellence ne se décrète pas, il se construit.

Conseil constitutionnel : l'invite de Boun Dionne au Chef de l'Etat et aux 7 sages

Mahammed Boun Abdallah Dionne, Ancien Premier Ministre du Sénégal et candidat à l'élection présidentielle du 25 février, a exprimé ce dimanche 07 janvier 2024, dans un message publié sur les réseaux sociaux, des inquiétudes concernant le système de parrainage actuel dans le contexte électoral sénégalais. Il souligne que les pratiques en cours affectent négativement l'intégrité de la démocratie sénégalaise. En 2019, un fichier électoral mis à jour avait été fourni à tous les candidats pour garantir la transparence des élections. Dionne note cependant que l'accès à ce fichier a conduit à des manipulations, certains candidats ayant obtenu des données personnelles des électeurs de manière illicite, tandis que d'autres ont évité ces pratiques délictueuses. Il met en lumière les difficultés rencontrées par d'anciens membres du gouvernement dans la collecte des parrainages nécessaires, dues à des problèmes de doublons externes. En outre, il dénonce des actes de tricherie auprès du Conseil constitutionnel et mentionne la possibilité de porter plainte. Dionne critique également le recours du chef de gouvernement actuel, également candidat, au parrainage des élus, une méthode qui semble dévier de l'attente de mobilisation de plus de 3 millions de parrainages citoyens. Il pointe du doigt l'inégalité initiale créée par les différents types de parrainage proposés et le problème posé par le tirage au sort, qui remet en question l'objectif de représentativité.

Léona Niassène : La date de la Ziarra annuelle connue...



La Ziarra annuelle de Léona Niassène sera célébrée le samedi 03 février 2024. La cité religieuse prépare activement cet évènement religieux.

« Le Khalife convie l'ensemble des talibés et sympathisants du Sénégal et de la Gambie, toute la Diaspora ainsi que toute la Ummah Islamique, à la Ziarra annuelle dédiée à Mame Khalifa Niass (Rta), qui se tiendra le samedi 3 février 2024 dans l'enceinte de la Cité bénite de Léona Niassène », lit-on dans un communiqué parvenu à la rédaction de Senego.

Pour rappel, la Ziarra de Léona Niassène est célébrée chaque année dans la cité de Mame Khalifa Niass où des centaines de fidèles convergent répondant ainsi à l'appel du guide religieux...

« L'Ucad va recevoir cette année 18 000 nouveaux bacheliers au lieu de 30 000 » (recteur)

L'université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) se prépare pour une nouvelle année académique, avec des ajustements significatifs dans le nombre d'étudiants admis. Le recteur Ahmadou Aly Mbaye a annoncé lors de l'émission « Grand jury » que l'UCAD a délibérément réduit le nombre de nouveaux bacheliers admis cette année. Le recteur a expliqué qu'un mémorandum avait été soumis au ministère de tutelle, exprimant la nécessité de modérer le flux d'étudiants orientés vers l'UCAD.

En outre, Ahmadou Aly Mbaye a souligné que la décision visait à atténuer les défis liés à la massification, reconnaissant que cette dernière pouvait contribuer aux perturbations rencontrées. Traditionnellement, l'UCAD accueillait environ 30 000 nouveaux bache-

liers chaque année. Cependant, cette année, le chiffre a été ajusté à la baisse, avec une admission de 18 000 étudiants :

« Nous avons fait un mémorandum envoyé au ministère de tutelle pour leur demander de diminuer le nombre de nouveaux bacheliers orientés à l'UCAD, parce que nous comprenons que la massification est aussi une cause des troubles que nous vivons », a laissé entendre le recteur

Le recteur a noté que parmi ces 18 000, 15 000 étudiants se sont déjà inscrits.

Ahmadou Aly Mbaye a lancé un appel aux étudiants restants, les encourageant à s'inscrire dès que possible. Il a souligné que les cours débuteront dès le mois de février, incitant ainsi à une prise de décision rapide de la part des futurs étudiants.

Cependant, une incertitude plane quant à la modalité des cours, le recteur ne garantissant pas un enseignement exclusivement en présentiel. La rentrée académique 2024 à l'UCAD s'annonce donc comme une période de transition, marquée par des ajustements.

Mariage de Sadio Mané : Les premières images de son épouse



Les supputations allaient bon train par rapport à l'identité de la femme qui a volé le cœur de Sadio Mané. Mag Vision a révélé son identité ce dimanche 7 janvier sur sa page Facebook. Voici les premières images de celle qui a fait chavirer le cœur du Niantio.

Nigéria : Très mauvaise nouvelle pour le milliardaire Aliko Dangote

Le magnat nigérian Aliko Dangote, célèbre entrepreneur et homme d'affaires, se retrouve actuellement sous le feu des projecteurs de la Commission des délits économiques et financiers (EFCC) du Nigeria. Une enquête en cours porte sur des opérations de change suspectes, et les enquêteurs de l'EFCC ont récemment effectué une perquisition dans les locaux du groupe Dangote, selon des informations de Jeuneafrique.

Selon les déclarations de l'agence anti-corruption, Aliko Dangote est soupçonné d'avoir participé à des délits financiers pendant la période où Godwin Emefiele était gouverneur de la Banque centrale du Nigeria, entre 2014 et 2023. L'enquête se concentre sur les « allocations préférentielles de devises étrangères effectuées par l'ancien gardien du Trésor des Nigériens », précise Jeuneafrique. La perquisition menée dans les bureaux du groupe à Lagos s'inscrit dans le cadre des investigations plus larges sur 52 autres sociétés, dont le concurrent direct de Dangote Cement, BUA. En novembre dernier, le groupe BUA avait accusé Aliko Dangote et sa holding d'avoir bénéficié d'opérations de change illégales, des allégations que le géant panafricain des matériaux de construction a fermement rejetées. L'EFCC reproche à ces sociétés d'avoir profité de taux de change préférentiels pour acquérir des dollars à prix réduit, facilitant ainsi l'importation de matières premières pour soutenir leurs activités. Jusqu'en juin 2023, la Banque centrale du Nigeria appliquait divers taux de change.

Lisez encore mieux !
DIRECTNEWS

Liberté 6 Extension • BP : 45 501 Dakar-Fann
Tel : (221) 33 827 54 44
Site web : www.directnewsinfo.com
E mail : directnews@gmail.com

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Pape Diogoye FAYE
COORDONNATEUR : Pape Alioune MBAYE
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Mademba Ramata DIA
REDACTEUR EN CHEF : Amadou Seck
GRANDS REPORTERS : Mohamed THIOUNE

LA REDACTION

Adama FAYE
Papa Latyr FAYE

INFOGRAPHIE & MONTAGE

Papis Laye D. • M. FAMA

Service commercial

Tél : 77 565 79 06
• directnews@gmail.com

REPORTER PHOTOGRAPHE

Max MBAYE

Impression : AFRICOM Distribution : ADP

PARTICIPATION À LA PRÉSIDENTIELLE 2024

Déthié Fall sauvé par l'article L31

Après son passage avec brio du cap des parrainages, des voix ont agité sa disqualification à la Présidentielle 2024 en raison d'une condamnation qui lui a été infligée. Une peine de 6 mois assortis suite à une manifestation qu'il avait organisée.

Le tribunal de grande instance de Dakar a condamné le mardi 27 juin 2022 Déthié Fall à une peine de six mois de prison avec sursis pour avoir bravé une interdiction de manifester et relaxé Mame Diarra Fam dans le même dossier. Les deux parlementaires étaient jugés avec 82 autres prévenus, qui ont tous été relaxés.

Ils avaient été arrêtés le 17 juin, lors d'une manifestation à l'appel de l'opposition. Celle-ci avait été interdite par les autorités en raison notamment de « risques de troubles ». Ainsi, le juge l'avait condamné, en référence à l'article 95 du Code pénal, à six mois assortis de sursis. L'alinéa 3 de l'article L31 dit ce qui suit :

« N'empêchent pas l'inscription sur les listes électorales :
3) les condamnations prononcées pour des infractions prévues aux articles 92 à 95 du Code pénal. »

Dans le Code pénal du Sénégal, au chapitre consacré aux attroupements, réunions et rassemblements ; à la Section première des attroupements, il est dit ceci.

Article 95 du Code pénal

« Toute provocation directe à un attroupement non armé soit par discours proférés publiquement, soit par écrits ou imprimés, affiches ou dis-

tribuées, sera punie d'un emprisonnement d'un mois à un an, si elle a été suivie d'effet et, dans le cas contraire, d'un emprisonnement de deux mois à six mois et d'une amende de 25.000 à 1 00.000 francs ou de l'une de ces deux peines seulement. »

Les dispositions de l'article L31 du Code électoral stipulent que n'est pas empêchée l'inscription sur les listes électorales toute personne (ici Déthié FALL) condamnée pour des infractions prévues à l'article 95 du Code pénal. Ce qui amène à conclure que Déthié FALL peut donc valablement s'inscrire sur les listes électorales et se présenter à la présidentielle de 2024. Si on se fie à son dossier en appel au numéro 0464 et du fait l'article 31 du code électoral, il demeure électeur et éligible. L'article L31 (voir Fac simile) du Code électoral a sauvé Déthié FALL. En tout état de cause, le leader du Prp continue son bonhomme de chemin avec la claire conscience que « rien de grand ne peut se faire sans générosité ni héroïsme ».

MRD



autorisent cette interdiction.

Article L.31.-

N'empêchent pas l'inscription sur les listes électorales :

- 1) les condamnations pour délit d'imprudence, hors le cas de délit de fuite concomitant ;
- 2) les condamnations prononcées pour une infraction autre que celles prévues par l'Acte uniforme du 17 avril 1997 relatif au droit des sociétés commerciales et des groupements d'intérêt économique et de la loi du 29 juillet 1985 sur les sociétés qui sont qualifiées de délit mais dont la répression n'est pas subordonnée à la preuve de la mauvaise foi de leurs auteurs et qui ne sont passibles que d'une amende ;
- 3) les condamnations prononcées pour des infractions prévues aux articles 92 à 95 du Code pénal.

Article L 32.-

PAPE BENOÎT XVI :

Son ex-secrétaire particulier évoque la "saleté" de l'Eglise

Invité ce dimanche 07 janvier 2024 dans une paroisse de la banlieue de Bergame en Italie, l'ancien secrétaire particulier du Pape Benoît XVI Georg Ganswein, a évoqué la démission de son ancien "patron" en 2013. Le religieux a laissé entendre que l'ex-souverain pontife n'était pas taillé pour exercer le pouvoir.

« Il n'est pas né pour exercer le pouvoir »

Sa « vocation était celle d'un professeur d'université. Il n'avait pas une attirance pour une carrière ecclésiastique. Il n'est pas né pour exercer le pouvoir », a déclaré le père Georg Ganswein avant de mettre l'accent sur son sens des responsabilités.

« Il avait un fort sens des responsabilités : déjà en tant que cardinal, il avait vu que le grand problème de l'Eglise n'était pas les persécutions, ou les attaques de l'extérieur mais la saleté qui est produite à l'intérieur. Cela lui a coûté cher. Nous ne l'avons jamais vu pleurer car il se contrôlait et dominait ses émotions. Mais il a souffert » a indiqué le prêtre selon les propos rapportés par "Corriere della sera".

« Ce fut un coup très dur. Je lui ai dit : Saint Père, tu ne peux pas faire ça »

Le religieux n'a pas vraiment dit si la saleté qu'il évoque est liée à la pédophilie et aux autres affaires comme les

"Vatileaks". Mais il assure que ces faits n'ont pas été à l'origine de la démission de l'ancien Pape.

« Il ne s'est pas enfui, il n'a pas dit : «mes poches sont pleines», mais il a abandonné par amour de Dieu et pour l'Eglise » assure le père Georg Ganswein. Il dit avoir même tenté de dissuader Benoît XVI de jeter l'éponge.

« Ce fut un coup très dur. Je lui ai dit : "Saint Père, tu ne peux pas faire ça". Mais il m'a expliqué qu'il s'était battu et avait souffert, mais qu'il n'avait plus la force physique et mentale pour assumer cette responsabilité" a déclaré le prêtre.

Après sa démission, il était « convaincu qu'il ne vivrait pas plus d'un an »

De toutes les façons, l'ex-successeur de Saint Pierre avait déjà dit que son « pontificat serait court », en raison de son âge, se souvient Georg Ganswein. Après sa démission, Joseph Ratzinger était « convaincu qu'il ne vivrait pas plus d'un an ».



Echos...Echos...Echos...Echos...Echos...Echos...Echos...Echos...Echos...Echos...

Macky Sall : «je réitère mon attachement à l'héritage de Cheikh Ahmadou Bamba, dont le legs spirituel doit être préservé»



Le chef de l'État, Macky Sall, a réitéré samedi son attachement à l'héritage du fondateur du mouridisme, Cheikh Ahmadou Bamba, dont le legs spirituel doit être selon lui préservé, en particulier dans un contexte où « notre humanité est blessée par les contre-valeurs ».

Macky Sall, présidant la cérémonie de clôture de la Semaine du patrimoine de Cheikh Ahmadou Bamba (du 2 au 6 janvier), a marqué son attachement à l'héritage du fondateur du mouridisme (1853-1927), «en tant que Sénégalais, en tant que musulman, en tant que Noir».

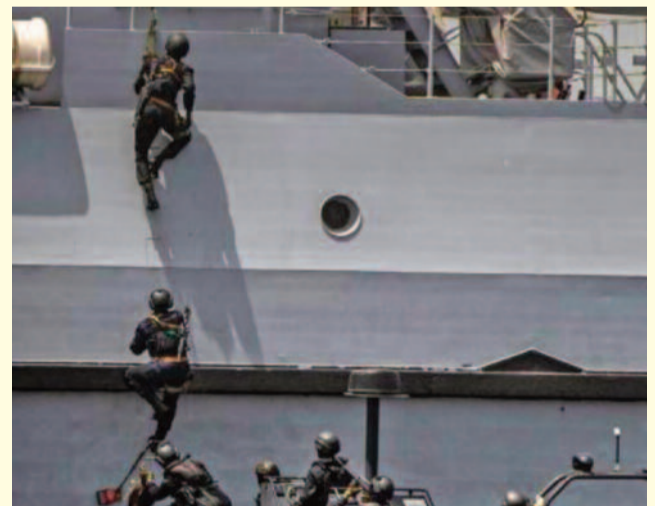
Un héritage qui, dit-il, doit être préservé selon lui, avec l'implication de «toutes les familles religieuses». Selon le président Sall, toute sa vie durant, Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké a combattu l'ignorance, l'obscurantisme, «les extrémismes de tout bord» et les «contre-valeurs».

Armée : 5 commandos de la marine nationale portés disparus lors de l'interception d'un navire suspecté de trafic international de stupéfiants

Cinq (5) commandos de la Marine nationale sénégalaise ont disparu au cours d'une mission d'interpellation d'un navire soupçonné de trafic international de stupéfiants par le Patrouilleur WALO. Une annonce faite par le Directeur de l'information et des relations publiques des armées (Dirpa), le colonel Moussa Koulibaly.

«Cinq (05) commandos marins sont portés disparus depuis le vendredi 5 janvier 2024 à 20 heures. Cet événement fait suite à l'interception, par le Patrouilleur de haute mer WALO, d'un navire suspecté de trafic international de stupéfiants au large de Dakar. Au cours de la fouille, l'équipe d'intervention des commandos marins montée à bord a constaté une ouverture des vannes du navire», lit-on dans le communiqué.

«Tout porte à croire que cette action de sabotage consistant à couler le navire visait à effacer toute preuve de son chargement illicite. Les secours conduits par le WALO ont permis de récupérer sept (07) éléments de l'équipe d'intervention et les (10) membres du bateau en question. Toutefois, cinq (05) commandos marins n'ont pas encore été retrouvés. Les recherches sont en cours», ajoute la note.



INVITÉS À RÉGULARISER LES DOUBLONS EXTERNES

22 candidats déclarés vont déposer leurs parrainages ce lundi

Ils avaient 48h pour remplacer les doublons et c'est ce lundi qu'une vingtaine des candidats sont invités à régulariser entre 202 et 31000 parrains aussi bien au niveau nationale que dans les régions pour certains. Dans ce dernier lot figure le candidat du Parti de l'unité et du Rassemblement (PUR), Aliou Mamadou Dia. Ce dernier doit régulariser 202 parrains dans la région de Diourbel, Serigne Gueye Diop du parti de la Renaissance, de l'éthique, de la citoyenneté et de la transparence qui doit régulariser 13.228 et 02 régions et Aminata Touré invitée à mettre à jour 18.980 parrains et 04 régions. Pour le reste, ils doivent régulariser leurs parrainages au niveau national. Il s'agit

de Aly Ngouille Ndiaye (1009), Malick Gackou (3.449), Me El Hadji Diouf (Près de 4000), Bassirou Diomaye Faye (4.219), Mamadou Lamine Diallo (5.199), Idrissa Seck (5.800), Mahammad Boun Abdallah Dione (7.817), Elhadj Mamadou Mamour Diao (11.953), Serigne Mboup (13.000), Pape djibril Fall (13.000 et 03 régions), , Abdoul Mbaye (13.771), Elhadj Abdourahmane Diouf (13.792), Thierno Alassane Sall (près de 14000), Souleymane Ndené Ndiaye (18.669), , Bougane Gueye (18996), Amadou Ly (Près de 24.000), Amadou Seck (30000), Rose Wardini (31.000) et Aliou Camara.

ACTUSEN.SN



BIEN-ÊTRE

Négligence du lavage du soutien-gorge : un détail à haut risque

Le lavage des sous-vêtements tels que le soutien-gorge, les bas collants ...est le cadet des soucis de certaines femmes et filles. Après 1, 3 ou 8 usages..., ces effets continuent à être utilisés. Beaucoup se demandent après quel nombre d'usage faudrait-il les laver ? Ce sont des détails à ne pas négliger. Il y a une tendance à laver ces accessoires après trois usages. L'usage d'un soutien-gorge sale peut exposer à des maladies cutanées.

Au-delà des conséquences sanitaires, il y a des effets de gêne. L'abus d'usage sans lavage est source d'émanation des odeurs, des sous-vêtements virent vers sa souillure.

L'hygiène du soutien-gorge est un aspect à ne pas reléguer au second plan. Mieux, un gynécologue sénégalais classe le soutien-gorge selon leur fonction et leur vocation.

« Il est question d'hygiène intime parce que le soutien-gorge est presque comme la petite culotte. Il couvre les seins et il doit donc être propre (lavé avec un produit sans alcool). A chaque circonstance, il existe des soutien-gorge adaptés par exemple pour le sport, pour la séduction ou juste à but esthétique. Toutefois pour tous ces cas, il doit être propre », recommande le praticien.

Il y a une divergence sur la fréquence du lavage de ces accessoires. Âgée d'une quaran-

taine d'années, une dame est pour le lavage après chaque usage. Surtout que les femmes passent un peu de leur temps dans la cuisine où elles sont en contact avec la fumée, des odeurs des poissons et où elles transpirent. « Certaines mettent le soutien-gorge même quand elles cuisinent donc elles sont exposées aux odeurs des huiles, de poissons, de l'ail entre autres ingrédients en sus de la transpiration. Je pense que dans ce cas il devrait être lavé après usage », considère-elle. Les usages sans lavage ne sont pas sans danger car au fil de l'utilisation et du fait de leur emplacement, ces effets deviennent par la force des choses des lits de bactéries et de levures. "Toutes les cellules mortes de la peau, les huiles et la sueur emprisonnées sous votre soutien-gorge constituent un puisard de bactéries et de levures", révèle le



dermatologue Alok Vij qui officie au centre médical américain de Cleveland. Afin de se mettre à l'abri de ces maladies, les praticiens recommandent le lavage des soutien-gorge

après 2 ou 3 utilisations. « Vous pouvez porter le même soutien-gorge, deux jours de suite, à condition de l'enlever plusieurs heures entre les deux pour permettre au soutien-

gorge de se détendre", précise le dermatologue. Par contre pour la brassière (soutien-gorge de sport), il est essentiel de la laver après chaque séance de sport.

SENEWEB

ÉTATS-UNIS

Après son hospitalisation, le chef du Pentagone promet plus de transparence

Lloyd Austin, le ministre américain de la Défense a reconnu, samedi 6 janvier, avoir omis de signaler son hospitalisation, qui n'a été rendue publique que tardivement, y compris à la Maison Blanche selon plusieurs médias.

Contrairement au protocole, l'hospitalisation de Lloyd Austin, le chef du Pentagone depuis lundi 1er janvier pour complications de santé n'a été rendue publique que le vendredi 5 janvier au soir par le ministère de la Défense. Ce qui a suscité les vives critiques de l'association des journalistes du Pentagone. Il a été admis en soins intensifs pendant quatre jours, et se trouvait toujours à l'hôpital le samedi 6 janvier, selon NBC News. La date de sa sortie n'est toujours pas connue, a indiqué un porte-parole du ministère de la Défense, affirmant que M. Austin avait toutefois repris « ses fonctions » dès le vendredi soir.

« Je m'engage à faire mieux »

Le conseiller à la Sécurité nationale Jake Sullivan et des responsables de la Maison Blanche n'ont été informés que quatre jours après l'admission de M. Austin à l'hôpital, a rap-

porté l'hebdomadaire Politico. M. Sullivan a ensuite prévenu le président Joe Biden, et le Congrès américain l'a appris quinze minutes avant que la nouvelle ne soit rendue publique, selon la même source. « Je reconnais que j'aurais pu mieux m'assurer que les citoyens étaient correctement informés. Je m'engage à faire mieux », a déclaré M. Austin, depuis l'hôpital militaire Walter-Reed, près de Washington. « J'assume l'entière responsabilité de mes décisions », a-t-il insisté, dans un communiqué, précisant qu'il serait « bientôt de retour au Pentagone ».

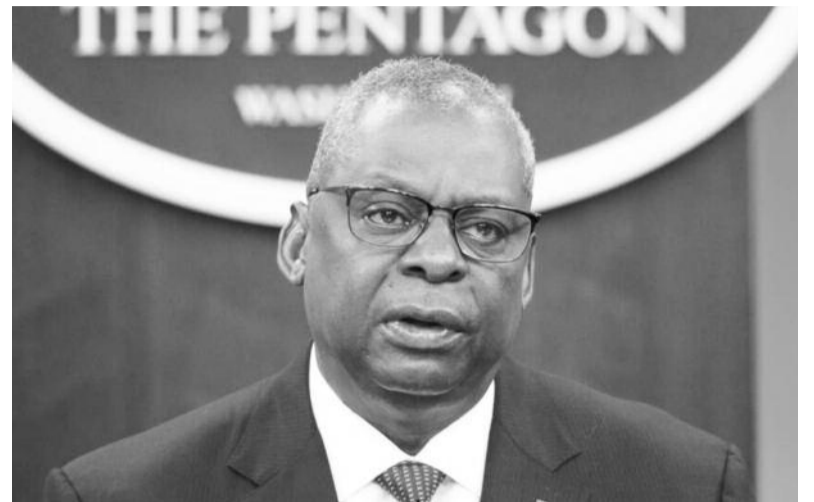
Le président Joe Biden et son secrétaire à la Défense se sont pour leur part entretenus samedi soir, a rapporté un responsable de la Maison Blanche, soulignant que l'échange avait été « chaleureux ». « Le président a toute confiance en M. Austin. Il se réjouit de son retour au Pentagone », a déclaré ce re-

sponsable à l'AFP. Lloyd Austin a été hospitalisé « pour des complications survenues à la suite d'une procédure médicale non urgente », a déclaré vendredi soir le porte-parole du Pentagone Pat Ryder.

Un « scandale »

Ces retards dans la communication gouvernementale ont suscité de fortes critiques aux États-Unis. « Le secrétaire à la Défense est le maillon clé de la chaîne de commandement entre le président et les militaires, y compris la chaîne de commandement nucléaire, lorsque les décisions les plus lourdes doivent être prises en quelques minutes », a ainsi commenté samedi dans un communiqué le sénateur républicain Tom Cotton, membre de la Commission des forces armées. « Si cet article (de Politico, NDLR) est vrai, cette défaillance choquante doit avoir des conséquences », a-t-il insisté.

De son côté, l'association des journalistes du Pentagone a exprimé dans une lettre des « inquiétudes significatives », estimant que retarder l'an-



nonce pendant des jours jusque « tard dans la soirée un vendredi est un scandale ». « À chaque instant », la ministre adjointe à la Défense, Kathleen Hicks, qui est autorisée à assumer les devoirs du ministre s'il en est incapable, était « prête à agir », a affirmé Pat Ryder. Elle a « pris des décisions de routine cette semaine pour le compte » de M. Austin, a déclaré ensuite à l'AFP un porte-parole du Pentagone.

Contexte hyper tendu

L'hospitalisation du chef du

Pentagone Lloyd Austin intervient dans un contexte de fortes tensions pour les États-Unis en Ukraine, ou encore au Moyen-Orient, en lien avec le conflit entre Israël et le Hamas. Les rebelles houthis du Yémen, soutenus par l'Iran, ont également multiplié les attaques contre des navires marchands en mer Rouge, tandis que d'autres groupes en Irak et en Syrie s'en sont pris aux forces américaines basées dans ces pays à l'aide de missiles et de drones.

(RFI AVEC AFP)

NIGER

Le Premier ministre demande le report de la rencontre prévue le 10 janvier avec la Cédéao

La rencontre pour la poursuite du dialogue prévue mercredi à Niamey entre la délégation de la médiation de la Cédéao et le Niger n'aura plus lieu. Dans un courrier officiel dont RFI a obtenu copie, le Premier ministre nigérien demande le report de cette rencontre au 25 janvier le temps pour la junte nigérienne d'organiser un Forum de dialogue national.



Cette décision de la junte nigérienne peut être qualifiée de « changement de ton ».

Le mois dernier lors d'une première visite à Niamey, la délégation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest était plutôt satisfaite. Les premières dis-

cussions avaient notamment tourné autour de la durée de la transition.

Après le dialogue national

À la fin des travaux, les envoyés de la Cédéao avait même officiellement déclaré : « Nous

nous sommes entendus sur le contenu et le timing de la transition ». Après avoir rendu compte leur mission au président du Nigéria, Bola Tinubu, président en exercice de la Cédéao, ces émissaires devaient revenir au Niger ce mercredi pour poursuivre les discussions. Finalement, ils attendront la tenue d'un dialogue national au Niger.

« Voici ce que les forces vives ont décidé »

Au cours de cette rencontre qui se veut inclusive mais qui en réalité sera scrupuleusement contrôlée par la junte, la durée de la transition, les tâches à accomplir avant l'organisation d'éventuelles élections seront définies. C'est désormais après ces travaux que Niamey veut rencontrer la délégation de l'organisation régionale pour probablement lui dire : « Voici ce que les forces vives ont décidé ».

RFI

AFRIQUE

Le Soudan compte six millions de déplacés, un «record» mondial

Au Soudan, les chiffres de la situation humanitaire donnent le tournis après neuf mois de guerre. Jeudi, l'agence de coordination de l'ONU Ocha a indiqué qu'il avait aujourd'hui près de 6 millions de déplacés et 1,3 million de réfugiés. Des chiffres en forte hausse depuis un mois alors que l'aide humanitaire peine à atteindre les populations dans le besoin, avec un budget insuffisant.

Selon Ocha, le Soudan détient actuellement le record mondial du nombre de déplacés. Des chiffres en constante hausse. Ils sont 500 000 de plus qu'il y a un mois.

Ces populations sont réparties sur plus de 6200 sites à travers les 18 États du Soudan. En décembre, Ocha a même comptabilisé plus de 230 000 personnes ayant dû fuir une seconde fois, dans les régions d'Al-Jazira, Sennar et le Nil Blanc à cause de l'extension des combats...

Pour les humanitaires, aider tout le monde est impossible. Insécurité, pillage, réseaux en panne, blocages bureaucratiques, manque d'argent, de matériel et de ressources humaines sont autant d'obstacles

à la distribution de l'aide. S'ajoutent à cela les pénuries d'essence, empêchant le mouvement des agences, la conservation des produits ou la fourniture d'eau...

Depuis avril, 163 organisations ont pu fournir de l'aide à cinq millions de personnes, alors que cette année, 25 millions de Soudanais auront besoin de soutien selon Martin Griffiths. Le sous-secrétaire de l'ONU aux affaires humanitaires a exigé que « la communauté internationale prenne des actions décisives et immédiates » en 2024. Selon lui, l'intensification des combats « rend les populations hors de portée ».

Les distributions à travers les zones de conflits ont dû être stoppées, alors que les violations massives des droits de l'homme se poursuivent. Enfin, le volet financier complique un peu plus la tâche. Les humanitaires avaient évalué les besoins à 2,5 milliards de dollars l'an dernier. Or seuls 40% du budget ont pu être atteints.

RFI.FR

Judith Godrèche cite ouvertement le nom de Benoît Jacquot après avoir découvert une archive du cinéaste

Des extraits d'un documentaire où Benoît Jacquot vante l'aspect transgressif de sa relation avec Judith Godrèche lors de son adolescence ont provoqué un déclin.

Un visionnage qui a fait basculer l'actrice. Alors que la mini-série inspirée de sa propre vie a permis à Judith Godrèche de se confier progressivement sur la relation d'emprise qui la liait au réalisateur français Benoît Jacquot - elle avait 14 ans et lui 39 - elle semblait toujours se refuser à prononcer son nom.

Connue de tous ou presque au moment des faits, la relation qui liait l'actrice au cinéaste français est aujourd'hui l'occasion d'un travail d'introspection important pour Judith Godrèche, qui s'est donc traduit par la réalisation de sa série Arte Icon of French Cinema.

Mais ce samedi 6 janvier, la comédienne nommée trois fois aux César au cours de sa carrière, a décidé de rendre son compte Instagram public pour prendre la parole. Et citer ouvertement le nom du cinéaste.

Une prise de parole motivée par le visionnage d'un documentaire réalisé par Gérard Miller en 2011 (*Les ruses du désir : L'interdit*) où Benoît Jacquot assume sans le moindre complexe l'aspect transgressif de sa relation passée avec l'adolescente, qui faisait alors jouer dans ses films. Ces images ont été envoyées à l'actrice par « une inconnue ». « Oui c'était une transgression. Ne serait-ce qu'au regard de la loi (...) on n'a pas le droit en principe, je crois. Une fille comme elle qui avait en effet 15 ans, et moi 40, je n'avais pas le droit », peut-on l'entendre répondre à une question du psychanalyste et réalisateur.



Montpellier : Jugé pour avoir étranglé puis enterré sa compagne au domicile conjugal

Féminicide - L'accusé, qui avait signalé la disparition de sa compagne un mois après, nie les faits. Le corps d'Aurélié Vaquier, 38 ans, avait été retrouvé sous une dalle de béton coulée au domicile conjugal. En 2021, Aurélié Vaquier, 38 ans, était retrouvée sous une dalle de béton au domicile conjugal, à Bédarieux. Selon son compagnon, c'est un inconnu qui l'aurait tuée, avant de fabriquer ce sarcophage improvisé. Une version entachée d'incohérences qui sera décortiquée devant les assises de l'Hérault.

Jugé à partir de mardi et jusqu'au 17 janvier, Samire Lymani, 41 ans, est en détention préventive depuis la découverte du corps, le 7 avril 2021. Et il encourt la réclusion criminelle à perpétuité.

L'accusé avait signalé la disparition de sa compagne le 23 février 2021, près d'un mois après que, selon lui, elle avait donné signe de vie pour la dernière fois. Elle aurait quitté le domicile conjugal avec uniquement son téléphone portable et quelques vêtements. Puis elle aurait envoyé un message étrange, évoquant son désir de se retirer pour écrire. Son cadavre avait finalement été découvert au domicile même du couple, sous une dalle de béton coulée sous une estrade en bois couverte d'un empilement d'objets. Selon l'hypothèse « privilégiée » par les médecins légistes, Aurélié Vaquier aurait été étranglée.



Pierre Moscovici retarde la publication d'un rapport immigration et déclenche une polémique

Le report de la publication du rapport sur l'immigration est perçu par les oppositions comme une volonté de Pierre Moscovici de ménager l'exécutif. Il s'en défend. « C'est une décision que j'ai prise personnellement et que j'assume totalement ». Ce vendredi 5 janvier dans la soirée, le premier président de la Cour des comptes, Pierre Moscovici, a expliqué sur LCI pourquoi il avait pris l'initiative de décaler de quelques jours la sortie du rapport de l'institution sur l'immigration. Un document publié la veille, et qui pointe l'absence de « stratégie globale » dans les politiques conduites et l'inefficacité des OQTF, dont seulement 12 % se traduisent réellement par des mesures d'éloignement. Cette politique « déficiente » a un coût, chiffré à 1,8 milliard d'euros annuel par la Cour des comptes. Outre le contenu de ce rapport, dans lequel chaque formation politique pioche ce qui l'arrange, c'est le report décidé par le premier président de l'institution qui a provoqué ce samedi 6 janvier une avalanche de réactions indignées. La raison ? La volonté de Pierre Moscovici de ne pas jeter de l'huile sur le feu des débats sur la loi immigration, qui embrasait le Parlement.



Pourquoi les juifs ne mangent-ils pas de fruits de mer ?

Les juifs ne mangent pas de fruits de mer, car leur religion a interdit cela. En effet, selon la Torah que les juifs considèrent comme la parole de Dieu, les êtres humains ne devraient manger que des animaux marins qui ont des écailles et des nageoires. Autrement dit, parmi les animaux qui vivent dans l'eau, seuls les poissons peuvent être mangés. Les fruits de mer n'ayant ni écailles ni nageoires ne sont pas considérés comme des animaux aquatiques comestibles dans le judaïsme. Il est donc formellement interdit de les manger, car ils ne sont pas kasher. Pour information, les fruits de mer comprennent les mollusques, les algues, les crustacés et les échinodermes. Le mot hébreu kasher signifie littéralement "préparé". Les aliments autorisés par la Torah et préparés selon la loi juive sont kasher, on y retrouve :



La Torah interdit de manger de la viande et du lait ensemble, et interdit même de les cuisiner ensemble. Par mesure de protection, les Sages interdisaient de manger de la viande et des produits laitiers au même repas, ou de les préparer avec les mêmes ustensiles de cuisine. Par conséquent, une cuisine kasher devrait avoir deux ensembles distincts de casseroles, poêles, assiettes et couverts, un pour la viande et l'autre pour les produits laitiers. Il faut attendre jusqu'à six heures après avoir mangé de la viande avant de manger des produits laitiers. Cependant, la viande peut être consommée après les produits laitiers. Avant de manger de la viande après un repas de produits (...)

Anouchka Delon : attaquée par son frère, la fille d'Alain Delon va sortir du silence... et pas n'importe où !

Le 3 janvier dernier, Anthony Delon a accordé une longue interview à Paris Match. Le fils aîné d'Alain Delon annonçait alors avoir déposé une main courante contre sa sœur, le 7 novembre 2023. Anouchka Delon a décidé de sortir du silence et sera l'invitée du 20h de TF1 ce dimanche 7 janvier.

Anouchka Delon invitée du 20h de TF1

La fille d'Alain Delon a accepté de répondre ce dimanche 7 janvier aux questions d'Audrey Crespo-Mara, lors du journal de 20h de TF1. Elle prendra la parole sur le scandale qui touche la famille Delon depuis quelques temps, et trois mois après s'être confiée dans "Sept à huit". Anthony Delon a déclaré à Paris Match le 3 janvier dernier avoir déposé une main courante contre sa sœur cadette. Il reproche à Anouchka Delon d'avoir dissimulé des résultats négatifs de tests cognitifs de leur père, réalisés en Suisse. Le fils du monstre sacré du cinéma expliquait alors : "d'après les médecins, ces tests démontrent une dégradation cognitive qui place mon père en position de faiblesse psychologique et donc de vulnérabilité". Anthony Delon avait ensuite confié sur CNews : "C'est dur de le dire, mais ma sœur s'est rendue complice d'Hiromi Rollin. Si on avait su, on aurait agi plus tôt dans l'affaire Rollin. On les aurait inclus dans la plainte". Anouchka Delon a décidé de déposer à son tour une plainte pour diffamation, menaces, harcèlement et dénonciation calomnieuse contre son frère. Ce dimanche (...)



Garance Pardigon (Bonjour !) est en couple avec un autre journaliste, père de son fils "jojo"

Chroniqueuse dans la nouvelle émission de TF1 "Bonjour !" lancée le 8 janvier 2024, Garance Pardigon est en couple depuis de nombreuses années avec un journaliste. Reporter d'actualité, l'homme est également auteur et a travaillé au cours de sa carrière pour Canal + et France 4. Nouveau visage de l'émission matinale Bonjour ! animée par Bruce Toussaint sur TF1, Garance Pardigon est l'heureuse maman d'un petit garçon qu'elle surnomme affectueusement "Jojo", fruit de son amour avec un journaliste. L'homme qui partage sa vie fait donc le même métier qu'elle et a un goût prononcé pour l'actualité. Reporter chez Konbini depuis juillet 2019, Mathieu Habasque avait précédemment travaillé pour La Maison des Maternelles à partir de 2016 où il exerçait la fonction de Rédacteur JRI pour l'émission ainsi que pour Suite Parentale (sur France 4). Auparavant, il était Journaliste Reporter d'Images pour Canal+ et travaillait pour les émissions J+1, Canal Football Club, Canal Rugby Club, Fight + mais aussi journaliste pour Vice Media et Rédacteur TV pour la RTS (Radio Télévision Suisse). Si l'on ne sait pas grand chose sur l'histoire entre Garance Pardigon et Mathieu Habasque, ils sont issus du même cursus universitaire puisqu'ils ont tous les deux étudié à l'École supérieure de journalisme de Lille (de 2012 à 2014 pour Garance



(J11) LIGUE 1

Malgré son nul face à l'AS Pikine, Teungeuth FC récupère le fauteuil de leader

Tenu en échec à domicile par l'AS Pikine (0-0), Teungeuth FC est le nouveau leader du championnat à l'issue de la 11^e journée.



Battu lors de la dernière journée, Teungeuth FC se devait de montrer un visage plus reluisant ce dimanche en marge de la réception de l'AS Pikine. Mais les hommes de Cheikh n'ont pas pu faire

mieux qu'un nul face à l'équipe de la banlieue dakaroise dans un match où les occasions franches se sont fait rares. Rufisquois et Pikinois se quittent ainsi bons amis au profit de Teungeuth FC (18 points)

qui prend les commandes du championnat grâce à un meilleur goal average (différence de buts) par rapport à Dakar Sacré-Cœur.

WIWSPORT.COM

(J11) LIGUE 1 :

Vainqueur du Stade de Mbour, le Casa Sports sort de la zone de relégation

Le Casa Sports a quitté la zone rouge après son succès 1-2 ce dimanche au stade Caroline Faye face au Stade de Mbour.



L'orage semble passé pour le Casa Sports. Champion il y'a deux ans, le Casa Sports retrouve peu à peu son niveau. Après avoir battu Teungeuth FC lors de la dernière journée, l'équipe fanion de Ziguinchor

a enchaîné avec un autre succès contre le Stade de Mbour. C'est Moctar Diallo qui a ouvert le score juste avant la pause (40^e) avant qu'au retour des vestiaires, Nfally Sagna ne corse l'addition (51^e). La ré-

duction du score de l'équipe hôte ne changera pas le destin de ce match puisque le Casa Sports va bel et bien enregistré sa troisième victoire en championnat, synonyme d'une 11^e place au classement.

HAND-BALL – (FINALE DAMES)

Diadji Sarr s'adjuge le trophée de la Coupe du Sénégal



Diadji Sarr a battu ce 6 janvier (26-25) le tenant du titre Diamono Guédiawaye en finale de la Coupe du Sénégal à Dakar Arena.

Le club de Saint-Louis succède ainsi au trône, sa victime de la soirée. Les finalistes ont livré un match de haut niveau avec des gestes exceptionnels. Les 30 premières minutes étaient vraiment fermées, c'est ce qui explique le score de parité de

(14-14) à la pause. C'est en seconde période que les Saint-louisiennes ont montré un visage en gagnant presque tous les duels face aux championnes de la précédente édition. Les outsiders avant le début de la saison ont réussi à marquer 12 buts lors de la deuxième pour gagner (26-25) face à Diamono et remporter leur premier trophée en Coupe du Sénégal.

WIWSPORT.COM

(J11) LIGUE 1

Génération Foot fait chuter Dakar Sacré-Cœur et quitte la zone rouge



L'académie Génération Foot s'est imposé face au leader Dakar Sacré-Cœur ce dimanche au stade Lat Dior de Thiès (2-0).

Il fallait attendre la 11^e journée de championnat pour assister à la première défaite de Dakar Sacré-Cœur cette saison. Le club sise au coeur de la capitale sénégalaise a été défait nettement par le mal classé

Génération Foot. C'est Ibrahima Sow qui permet aux grenats d'ouvrir le score à la demi-heure de jeu avant que le capitaine Maodo Dieng gratifie les supporters d'un magnifique coup franc direct à la 68^e minute de jeu. Suite à cette défaite 2-0, Dakar Sacré-Cœur perd son fauteuil de leader au profit de Teungeuth FC alors que les grenats s'extirpent de la zone rouge.

Lisez encore mieux!

DIRECT NEWS

Au coeur de l'info!

www.directnews.sn

DISPONIBLE SUR Google play